



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 13 MARS 2017 À 18 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Louise Brunet, présidente  
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2  
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3  
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4  
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5  
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

**Personne(s) absente(s) :**

Marc Bertrand, conseiller, siège no1

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**3. Direction générale**

- 3.1 Autorisation de dépenses - Assistance à la direction générale et au greffe
- 3.2 Autorisation de dépenses - Diagnostic organisationnel du Service des finances

**4. Travaux publics**

- 4.1 Adoption - Plans et devis pour appel d'offres de l'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin

**9. Varia**

- 9.1 Aucun

**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**

**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

**1.2 Ouverture de la séance et greffe**

La présidente déclare la séance ouverte à 18 h 05.



103-2017

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

M. François-Bernard Saillant quitte la séance à 19 h 05

104-2017

**3.1 Autorisation de dépenses - Assistance à la direction générale et au greffe**

ATTENDU les recommandations du directeur général et  
secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses pour réaliser le projet de « assistance à la direction générale et au greffe » pour un montant maximum de 1 200 \$ / semaine plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

105-2017

**3.2 Autorisation de dépenses - Diagnostic organisationnel du Service des finances**

ATTENDU les recommandations du directeur général et  
secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses pour réaliser le projet de « diagnostic organisationnel du Service des finances » pour un montant maximum de 8 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

106-2017

**4.1 Adoption - Plans et devis pour appel d'offres de l'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin**

ATTENDU QUE ce conseil souhaite aller en appel d'offres public pour l'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier



**ET RÉSOLU :**

D'accepter les plans et devis tels que préparés par l'ingénieur François Gagnon portant le no 17-385 et datés du 6 mars 2017 et d'autoriser l'ingénieur à lancer l'appel d'offres.

D'autoriser le directeur général à ajouter des addendas au projet durant l'appel d'offres notamment pour l'ajout des travaux d'augmentation des capacités des puits municipaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Période de questions**

À 19 h 42, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune question de l'assemblée

Fin de la période de questions à 19 h 42.

**11. Levée de l'assemblée**

La présidente lève l'assemblée à 19 h 42.

---

Louise Brunet, mairesse

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier